



Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police
Conferenza delle direttrici e dei direttori dei dipartimenti cantonali di giustizia e polizia

Informations de la séance du Comité CCDJP du 27 juin 2022

Participants : Fredy Fässler, président (CdE SG), Karin Kayser-Frutschi, vice-présidente (CdE NW), Jacqueline Fehr (CdE ZH), Norman Gobbi (CdE TI), Philippe Müller (CdE BE), Kathrin Schweizer (CdE BL), Mark Burkhard (cdt, président CCPCS, BL), Florian Düblin (secrétaire général CCDJP), Alain Hofer (secrétaire général adj. CCDJP), Claudio Stricker (conseiller spécialisé SG CCDJP), Barbara Jäggi (Secrétariat SG CCDJP)

Excusés : Frédéric Favre (CdE VS), Alain Ribaux (CdE NE)

Euro 2025 féminin : candidature de la Suisse

Le Comité a pris acte de l'intention de la Suisse de se porter candidate à accueillir le championnat européen de football féminin de l'UEFA en 2025, soit 31 matchs dans huit stades officiels, répartis sur tout le territoire. Il a exprimé son soutien par une lettre d'intention.

Programme d'impulsion Violence envers les personnes âgées

Le Comité a discuté du lancement d'un programme d'impulsion visant à prévenir la maltraitance des aînés. Il se baserait sur le rapport du Conseil fédéral intitulé « Prévenir la violence sur les personnes âgées ». Si le Comité est favorable, sur le principe, à ce que la Conférence des gouvernements cantonaux – compétente en la matière – approuve ce projet, il souligne que la CCDJP ne peut initier les travaux afférents, puisque les objectifs poursuivis par le programme ne sont en premier lieu du ressort ni de la justice ni de la police. Pour ne pas grever davantage les ressources des organes de police, déjà fortement sollicitées, les éventuelles mesures devront être coordonnées avec les travaux en cours, voire combinées.

Développement des services de l'état civil

Le Comité soutient les efforts de la Conférence des autorités cantonales de surveillance de l'état civil (CEC), après les modifications ponctuelles du droit de l'état civil intervenues ces dernières années (mariage pour tous, changement de nom, etc.), suivre une approche globale lors des futures révisions. Il partage l'avis de la CEC qu'il faut en premier lieu viser l'uniformisation des compétences pour les données litigieuses et non litigieuses concernant l'état civil (art. 41 à 43 CC), adopter une nouvelle réglementation en matière de présomption de paternité conjugale et procéder à des adaptations de l'autorisation officielle pour les changements de nom. Les travaux de la Confédération dans ce sens doivent être soutenus.

Adoptions d'enfants du Sri Lanka, convention avec l'association Back to the Roots ; plan de prise en charge et premières expériences

Le Comité a pris acte du plan de prise en charge des personnes adoptées au Sri Lanka, élaboré par l'association Back to the Roots (BTTR). Force est de constater qu'au premier semestre 2022, l'association a enregistré bien plus de demandes qu'envisagé et convenu initialement. Afin de garantir une prise en charge adéquate malgré tout, le Comité a décidé de libérer de manière anticipée les fonds avalisés à l'automne 2021 par le plénum CCDJP pour les années 2023/24 (montant maximal : 300 000 francs). Un examen global de la suite de la procédure aura lieu début 2023, une fois que l'association aura fourni le premier rapport intermédiaire annuel.

Prises de position de la CCDJP sur les consultations en cours

Approbation de la Convention de la Haye

Le Comité renonce à prendre position et laisse aux cantons le soin de le faire s'ils le souhaitent.

Modification de la loi fédérale sur le renseignement

Le Comité prendra position en concertation avec la CCPCS.

Modification partielle de l'ordonnance du DFJP relative à l'exploitation des centres de la Confédération et des logements situés dans les aéroports

Le Comité prendra position en concertation avec la CCPCS.

Modification de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (procédure d'assainissement pour les personnes physiques)

Le Comité CCDJP renonce à prendre position et laisse à la CDAS, responsable du dossier, le soin de le faire si elle le souhaite.

Loi fédérale sur le traitement des données relatives aux passagers aériens pour la lutte contre les infractions terroristes et les autres infractions pénales graves (loi sur les données relatives aux passagers aériens, LDPa)

Le Comité prendra position en concertation avec la CCPCS.

*Consultation CAJ-N sur la mise en œuvre de l'initiative parlementaire 17.523 (Stamm) Walliser.
« Autoriser le double nom en cas de mariage »*

Le Comité CCDJP renonce à prendre position et laisse à la Conférence des autorités cantonales de surveillance de l'état civil (CEC) le soin de le faire si elle le souhaite.

30 juin 2022
07.06.01.09.01/cst